

INTRODUCTION À LA PAYE ET VARIABLES DE PAYE

OBJECTIFS :

Comprendre l'architecture d'un bulletin de paye et identifier ses principales composantes.

- Maîtriser la structure et les mentions légales du bulletin de paie.
- Calculer précisément le salaire brut et net à partir des variables de rémunération.
- Appliquer correctement la législation sur la durée du travail et la gestion des congés.
- Identifier les différents types de primes et gérer efficacement les avantages et retenues sur salaire.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

- Toute personne intéressée à comprendre le processus de création d'un bulletin de paye et ses composantes clés.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 4 jours / 28 heures

V22.1

màj : 08/22

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

Articulation du bulletin de paie

- Les zones du bulletin de paie
- Présentation
- Forme et mentions obligatoires
- Les rubriques
- Mentions interdites
- Valeur juridique

Montant de la rémunération

- Les modes de rémunérations
- Fixation du salaire
- La loi de mensualisation
- Salaire minimum légal
- Salaire minimum conventionnel
- Détermination du SMIC
- Egalité de rémunération
- Les éléments soumis ou non à cotisations
- Détermination du brut et du net

Durée du travail

- Durée légale et conventionnelle hebdomadaire, mensuelle, annuelle
- Temps de travail effectif
- Jours calendaires, ouvrables, ouvrés, les heures
- Heures supplémentaires / Heures complémentaires
- Repos compensateurs
- Temps partiel
- Heures de nuits
- Heures de récupération
- Jours fériés, journée de solidarité
- Acquisition des JRTT

Les congés payés

- Période d'acquisition et de prise de congés
- Calcul des jours de congés payés, congé principal et 5ème semaine
- Jour de fractionnement, incidence des jours fériés
- L'ancienneté
- Acquisition temps complet et temps partiel
- Les congés supplémentaires légaux et conventionnels
- RTT, événements familiaux

Les absences

- Indemnisation de la maladie avec et sans subrogation

Primes et avantages en nature

- Prime d'intéressement
- Prime de risque, d'ancienneté, de vacances
- Prime sur objectifs, sur CA
- Les différents avantages en nature (voiture, logement, repas, NTIC)
- Différencier frais professionnels et avantages en nature
- Bons cadeaux

Les retenues sur salaire

- Les acomptes, avances, saisies sur salaire : contexte légal

Paiement de la rémunération

- Périodicité
- Modalités de paiement
- Réclamations, erreurs, délais de prescription

